

TARIF GENERAL au 01 janvier 2020

Les prix indiqués au présent tarif sont TTC. Le taux de TVA en vigueur actuellement de 20%.

Location saisonnière Les taux s'appliquent sur le loyer Brut = (Prix du séjour – Frais de Dossier - Taxe de Séjour) Tarif TTC

	A la charge du propriétaire	A la charge du locataire
Honoraires de gestion	10,80%	
Honoraires de location		19,10%
Frais de dossier		30 €
Majoration pour animal de compagnie		30 €

Exemple : Total séjour 303 euros (258 Loyer Brut + 30 euros Frais de Dossier + 15 euros Taxe de Séjour)

Loyer Brut = 258 euros soit 28 euros d'Honoraires de Gestion et 50 euros d'Honoraires de Location

Achat-Vente Tarif TTC

Honoraires à la charge du vendeur, du vendeur ou répartis par convention.

Barème progressif par tranche. Le montant des honoraires est calculé par cumul en appliquant à chaque tranche du montant de la transaction les taux suivants :

- entre 0 € et 15 000 €	2 500 €
- entre 15 001 € et 30 000 €	12%
- entre 30 001 € et 75 000 €	8%
- entre 75 001 € et 120 000 €	6%
- à partir de 120 001 €	5%

Exemple : Pour un prix de 150 000 € : Honoraires de 12 100 € TTC dont 2 016.67 € de TVA